

Diplôme d'Université Art-thérapie



La formation a pour objet l'exploitation du potentiel artistique dans une visée humanitaire et thérapeutique. Elle complète la formation d'Intervenant Spécialisé en Art-thérapie.

L'art-thérapie s'adresse aux personnes qui souffrent de troubles de l'expression, de la communication ou de la relation. L'indication en art-thérapie est proposée par un médecin d'un commun accord avec les patients sensibles aux arts (musique, peinture, sculpture, danse, théâtre, mime, calligraphie, etc.). L'art-thérapeute sait établir un protocole de prise en charge thérapeutique (objectif thérapeutique, évaluation...) et mettre en œuvre des moyens adaptés.

La formation proposée, orientée vers l'évaluation et la recherche, a pour objectif de compléter les acquis professionnels par une formation universitaire et est validée par le Diplôme d'Université d'Art-thérapie, référence internationale dans son domaine.

Objectifs :

La formation a pour objet l'exploitation du potentiel artistique dans une visée humanitaire et thérapeutique. Elle complète la formation d'Intervenant Spécialisé en Art-thérapie.

Publics visés :

- ▶ Professionnels de l'art, ayant un projet thérapeutique ou social.
- ▶ Salariés des domaines sanitaires, sociaux et éducatifs, ayant une compétence artistique et souhaitant la mettre en œuvre dans leur pratique professionnelle.

L'art-thérapeute est une personne qui souhaite mettre sa compétence artistique au service du soin ou de l'assistance aux personnes malades, handicapées, souffrant de troubles psychologiques et/ou physiques ou ayant des retards dans les acquisitions et le développement de leur personnalité.

Conditions d'admission :

Le candidat doit être titulaire :

- ▶ soit d'un Master I,
- ▶ soit du Certificat de formation théorique d'Intervenant Spécialisé en Art-thérapie, de l'école d'art-thérapie de Tours (AFRATAPEM - Association Française de Recherches et d'Applications des Techniques Artistiques en Pédagogie et Médecine).

Dans tous les cas : compétence artistique obligatoire (fournir justificatifs lors de la candidature).

L'admission est prononcée par la commission pédagogique du Diplôme d'Université.

5 sessions de 3 à 5 jours (155 heures)
Stage en milieu sanitaire et social (140 heures)
Soit 295 heures au total

UFR de médecine de l'université de Tours

Formation d'octobre 2011 à juillet 2012 - soutenance du mémoire à partir de septembre

Renseignements et inscriptions : Lara Van Hauwe (SUFCO) au 02.47.36.81.39
Renseignements pédagogiques (mercredi après-midi) : Muriel Titard (AFRATAPEM) au 02.47.51.86.04

Tarif 2011/2012 : 1 405 €⁽¹⁾ nets + droits annuels d'inscription à l'université.

⁽¹⁾ Il existe un tarif réduit si le stagiaire ne bénéficie d'aucune prise en charge de ses frais de formation.



Programme :

- ▶ **Module 1 : Art et médecine (28 heures).**
 - ▶ Représentation artistique des maladies
 - ▶ Philosophie de l'Art
 - ▶ L'opération artistique
 - ▶ L'implication humaine en art
 - ▶ Art et pathologie (généralités)
- ▶ **Module 2 : Art-thérapie, les modèles théoriques (35 heures).**
 - ▶ Épistémologie artistique (1ère partie)
 - ▶ Psychothérapie à support artistique
 - ▶ L'atelier d'art à l'hôpital
 - ▶ L'Art-thérapie
 - ▶ Art et pathologie (mentales et physiques)
- ▶ **Module 3 : Art-thérapie, protocoles thérapeutiques (35 heures).**
 - ▶ Épistémologie artistique (2ème partie)
 - ▶ Topologie analytique
 - ▶ Le projet thérapeutique (indication, observation, mise en œuvre et suivi)
 - ▶ Études de cas et exposé par les étudiants
- ▶ **Module 4: Art-thérapie : procédés évaluatifs (35 heures).**
 - ▶ Les modèles évaluatifs
 - ▶ L'évaluation dans le projet thérapeutique
 - ▶ La spécificité de l'évaluation en Art-thérapie
 - ▶ Etudes de cas
 - ▶ Impact culturel en Art-thérapie
- ▶ **Module 5 : Préparation au mémoire de fin d'études. (22 heures)**
 - ▶ Travail individuel accompagné
 - ▶ Exposés de plan et résumés des travaux par les étudiants

Validation :

- ▶ Bilan de stage validé par le directeur du stage et la commission pédagogique.
- ▶ Mémoire sur un thème accepté par la commission pédagogique et répondant aux normes universitaires et scientifiques.
- ▶ Soutenance du mémoire devant un jury, composé d'universitaires et de professionnels.

INTERVENANTS

Responsable pédagogique :

- ▶ Pr. Daniel Alison, Professeur à l'université de Tours, Praticien Hospitalier au CHRU de Tours.

Co-Responsable :

- ▶ Richard Forestier - Directeur de Recherches et Directeur Pédagogique à l'Ecole d'Art-thérapie de Tours - AFRATAPEM

L'équipe pédagogique est composée d'universitaires et d'art-thérapeutes professionnels.

Service Universitaire de Formation Continue

116 Bd Béranger - BP 4239
37042 TOURS Cedex 1

sufco@univ-tours.fr

Tél. : 02 47 36 81 31

Informations à jour le 23 mai 2011 et susceptibles d'évolutions. Les tarifs s'appliquent aux formations de l'année universitaire 2011-2012. Les prix sont nets, la formation continue universitaire n'étant pas soumise à la TVA. Les règlements sont à effectuer à l'ordre de l'agent comptable de l'université de Tours. Les formations se déroulent selon les règles universitaires en vigueur à la date de démarrage. Elles sont organisées sous réserve d'un nombre suffisant de participants. Conformément à la législation, elles font l'objet soit d'une convention de formation continue (prise en charge par une entreprise ou un financeur institutionnel), soit d'un contrat de formation professionnelle (prise en charge individuelle). Les descriptifs de ce document ne constituent pas des éléments contractuels.

